



SYNCHRO - RIOM
Ecole de Natation Française
Natation Synchronisée
Aqua-Gym
Piscine Béatrice Hess
Place de l'Europe
63200 RIOM

Riom, le 8 juillet 2012

Courrier en réponse à la pétition signée par 262 adhérents de l'association

Mesdames, Messieurs

C'est avec beaucoup d'attention que le Comité Directeur a lu et a travaillé sur votre pétition.

Il nous est apparu nécessaire pour une meilleure compréhension de la part de tous, que nos réponses puissent être mises en parallèle des points sur lesquels nous avons été interpellés.

- 1) Tout d'abord, vous demandiez la tenue d'une assemblée générale extraordinaire dans un délai inférieur à 15 jours à la date de réception de la pétition. Malgré toute notre bonne volonté et conformément à la réglementation et aux statuts de l'association, votre demande ne pouvait être honorée pour les 2 raisons suivantes : les 262 signataires ne représentent pas la moitié des effectifs de l'association. L'association est un tout et il n'existe pas de distinction par section. De plus le délai réglementaire pour une convocation à une AGE est de 15 jours minimum.

- 2) Cela ne nous a pas pour autant interdit de réfléchir à des solutions, mais avant toute chose, nous souhaitions mettre en lumière un certain nombre d'éléments permettant à chacun de parfaire son opinion sur la situation à l'origine de la pétition
 - a. Tout d'abord, il faut savoir que si la décision a été prise de ne plus maintenir l'avantage de la récupération des cours, c'est suite à des plaintes de nombreux adhérents qui en avaient marre de se retrouver dans des cours surchargés par manque de discipline des autres adhérents. C'est donc dans un souci de recherche d'une satisfaction des adhérents, d'une qualité des cours et de la sécurité des aquagymnastes que la décision a été prise par le Comité Directeur. Pour mémoire, les rattrapages étaient une tolérance et ne devaient pas conduire à des abus. Une situation alternative avait été proposée l'an dernier (créneaux de rattrapage définis) mais les pointages ont fait apparaître toujours autant d'abus.
 - b. Il faut également savoir que l'association étudie chaque année tous les cas particuliers de personnes qui signalent dès leur inscription, des emplois du temps de travail variables. Nous donnons suite à leur demande dans la mesure du possible. Ainsi, 20 personnes pour des raisons professionnelles, ont bénéficié sur 2011/2012 de la possibilité de venir sur 2 créneaux horaires différents selon les semaines de travail. De même, plusieurs personnes malades ont été remboursées de leur cotisation dès lors qu'elles ont pu nous fournir un justificatif médical (absence prolongée).

- c. Quant aux absences d'entraîneurs, seules 4 heures de cours d'aquagym sur les 460 heures de la saison sportive 2011/2012 n'ont pu être assurées et 2 ont donné lieu à des rattrapages programmés.
- d. Sachez également que le Comité Directeur ne fait pas de distinguo entre les différentes activités de l'association. Au contraire, c'est une véritable fierté pour nous tous que de pouvoir faire pratiquer dans une même association des adhérents de 4 à 82 ans.
- e. Notre souhait le plus cher reste d'apporter une satisfaction à TOUS nos adhérents. C'est pourquoi nous réfléchissons actuellement à des nouveautés à proposer à la prochaine AG, telles que des cours d'aquagym en musique, des cours plus sportifs sur certains créneaux. Nous allons également engager nos coachs sur des formations spécifiques Aquagym, leur permettant d'intégrer de nouvelles méthodes et de pouvoir vous en faire profiter.
- f. Enfin, il faut également garder en mémoire que le prix de l'adhésion aquagym n'a pas augmenté depuis 5 ans, et ce, malgré l'augmentation chaque année du prix des lignes d'eau et des charges salariales. A titre d'information, les conditions pratiquées dans d'autres piscines de la région pour les cours qu'aquagym sont les suivantes :

g.

Piscine	Durée du cours	Coût à la séance (au 11 juin 2012)	Observation
SYNCHRO RIOM	1 HEURE	3,78 € (Riom Co) / 4,32 € (hors Riom Co)	15 créneaux différents, 2 heures de cours sont organisées les mardis pendant les petites vacances scolaires (octobre, février, avril)
Billom	1 heure	7 € / 10 €	
Chamalières	45 mn	6,75 €	Carte de 20 entrées valable 2 ans.
Coubertin	45 mn	6,75 €	Carte de 20 entrées valable 2 ans. Pas de cours pendant les vacances
Cournon	45 mn	4,70 €	Pass 30 séances pour l'année sportive, avec accès restreint au cours choisi en début d'année. Pas de récupération.
Moulins	45 mn	De 7,20 € à 6,80 €	Carte de 20 ou 10 entrées.
Riom Communauté	45 mn	3,71 € (Riom Co) / 4,55 € (hors Riom Co)	Pas de récupération, pas de cours pendant les petites vacances scolaires
Chatel Guyon – Spa AKD	45 mn	De 11,08 € à 15 €	Pas de récupération, pas de report de validité de la carte au mois ou au trimestre.

Le Comité Directeur vous renouvelle toute son attention et reste comme toujours à l'écoute de ses adhérents, tout en respectant des exigences de qualité, sécurité et convivialité.

Salutations sportives

Le Comité Directeur de Synchro Riom